

Direction des jurys de l'enseignement secondaire

Rue Adolphe Lavallée n° 1 1080 Bruxelles

Téléphone : 02/690.85.86

Courriel : jurys@cfwb.be

RESULTATS DES EPREUVES DU CESS Technique et Artistique de Transition

Cycle 2017-2018/2

Nomenclature

R : Réussite

Aj : Ajournement (= échec)

Matricule : numéro de dossier du candidat inscrit sur sa convocation

Dispense : dispense obtenue par le candidat ajourné pour la matière dans laquelle il a obtenu au moins 50 % des points, lorsqu'il s'inscrit lors d'un autre cycle ou lors d'une autre session.

FHG : Formation historique et géographique

LM : Langue moderne

CO : Cours de l'OBG - tableau récapitulatif par matière ci-dessous

RÉCAPITULATIF DES MATIÈRES SELON L'OPTION DE BASE GROUPÉE							
OBG	CO 1	CO 2	CO 3	CO 4	CO 5	CO 6	CO 7
Arts	Dessin d'après nature	Forme, couleur, matière	Histoire de l'art et analyse esthétique	Dessin scientifique et techniques de représentation codifiée			
Audiovisuel	Psychopédagogie de l'audiovisuel	Technologie des appareils audiovisuels	Image fixe	Image animée	Image animée - techniques annexes	Production de documents audiovisuels	Education aux médias
Éducation physique	Éducation physique et condition physique	Éducation musicale appliquée au mouvement	Croquis appliqués				
Hum.art.: danse	Conservatoire						
Hum.art.: musique	Conservatoire						
Hum.art.: théâtre et arts de la parole	Conservatoire						
Informatique	Informatique et pratique de laboratoire	Logique et programmation	Informatique	Laboratoire d'informatique	Laboratoire de logique		
Sciences agronomiques	Sciences agronomiques	Economie	Laboratoire de sciences agronomiques	Travaux pratiques			
Sciences appliquées	Biologie appliquée et laboratoire	Chimie appliquée et laboratoire	Physique appliquée et laboratoire				
Sciences économiques appliquées	Sciences économiques	Gestion et comptabilité	Comptabilité et analyse de gestion	Informatique de gestion			
Sciences sociales et éducatives	Sciences sociales et éducatives	Gestion des relations humaines et qualité de vie	T.P.M. techniques éducatives (...)				
Sport-Études	Education physique: Sports	Hygiène appliquée	Méthodologie appliquée				

Matricule	Décision	DISPENSE(S) OBTENUE(S)													
		Français	Math	Sciences	FHG	LM I (choix)		OBG (choix)	CO 1	CO 2	CO 3	CO 4	CO 5	CO 6	CO 7
CET0005	R					LM I Anglais		Sciences sociales et éducatives							
CET0006	A	/	/	/	/	LM I Néerlandais	/	Sciences sociales et éducatives	/	/	/				
CET0007	A	oui	/	/	oui	LM I Anglais	oui	Sciences sociales et éducatives	/	/	/				
CET0008	A	oui	oui	oui	oui	LM I Anglais	/	Sciences sociales et éducatives	oui	oui	oui				
CET0010	A	/	/	/	oui	LM I Anglais	/	Sciences économiques	/	/	/	/			
CET0013	A	/	/	/	/	LM I Anglais	/	Sciences appliquées	oui	/	/				
CET0015	A	oui	/	oui	oui	LM I Anglais	/	Sciences sociales et éducatives	oui	oui	oui				
CET0016	R					LM I Anglais		Sciences sociales et éducatives							
CET0017	R					LM I Anglais		Éducation physique							
CET0019	A	oui	/	oui	oui	LM I Anglais	oui	Sciences sociales et éducatives	oui	oui	oui				
CET0020	R					LM I Anglais		Sciences sociales et éducatives							
CET0025	R					LM I Anglais		Sciences sociales et éducatives							
CET0027	A	/	/	/	géo.	LM I Anglais	/	Sciences sociales et éducatives	/	/	/				
CET0028	A	/	/	/	géo.	LM I Anglais	/	Sciences sociales et éducatives	/	/	/				
CET0029	R					LM I Anglais		Sciences sociales et éducatives							
CET0030	R					LM I Anglais		Sciences sociales et éducatives							
CET0031	R					LM I Anglais		Sciences sociales et éducatives							
CET0032	R					LM I Anglais		Informatique							
CET0035	A	oui	/	/	oui	LM I Anglais	oui	Sciences sociales et éducatives	oui	oui	oui				
CET0037	R					LM I Anglais		Sport-Études							
CET0038	A	oui	/	bio.	oui	LM I Anglais	/	Sciences sociales et éducatives	oui	oui	oui				
CET0039	A	/	/	/	/	LM I Anglais	oui	Audiovisuel	oui						
CET0041	A	/	/	/	/	LM I Pas de choix	/	Sciences appliquées	/	/	/				
CET0044	R					LM I Anglais		Sciences sociales et éducatives							
CET0045	A	/	/	/	/	LM I Anglais	/	Sciences appliquées	/	/	/				
CET0050	A	oui	/	oui	oui	LM I Anglais	oui	Sciences sociales et éducatives	oui	oui	oui				
CET0051	A	/	oui	/	/	LM I Anglais	/	Hum.art.: danse	/						
CET0053	A	oui	/	oui	oui	LM I Anglais	oui	Sciences sociales et éducatives	/	oui	oui				
CET0070	A	/	/	/	/	LM I Néerlandais	/	Education physique	/	/	/				
CET0071	A	oui	oui	/	oui	LM I Néerlandais	oui	Sciences appliquées	/	/	oui				
CET0072	A	/	/	/	oui	LM I Anglais	oui	Sciences sociales et éducatives	/	oui	oui				
CET0073	A	/	/	/	/	LM I Néerlandais	/	Sciences sociales et éducatives	/	/	/				
CET0074	A	oui	/	/	/	LM I Anglais	/	Hum.art.: théâtre et arts de la parole	/						
CET0075	A	/	/	/	/	LM I anglais	/	Éducation physique	oui	oui	oui				
CET0076	A	/	/	/	/	LM I Néerlandais	/	Sciences appliquées	/	/	/				
CET0077	A	oui	oui	oui	oui	LM I Anglais	/	Sciences sociales et éducatives	oui	oui	oui				
CET0078	A	/	/	/	/	LM I Anglais	/	Informatique	/	/	/	/	/		
CET0079	A	/	oui	oui	/	LM I Anglais	/	Sciences appliquées	/	/	/				

Matricule	Décision	DISPENSE(S) OBTENUE(S)													
		Français	Math	Sciences	FHG	LM I (choix)		OBG (choix)	CO 1	CO 2	CO 3	CO 4	CO 5	CO 6	CO 7
CET0081	A	/	/	/	/	LM I Anglais	/	Sciences sociales et éducatives	/	/	/				
CET0082	A	oui	/	/	/	LM I Néerlandais	/	Arts	oui	oui	oui	/			
CET0083	A	/	/	/	/	LM I Anglais	/	Audiovisuel	/	/	/	/	/	/	/
CET0084	A	/	/	/	/	LM I Néerlandais	/	Sciences économiques	/	/	/	/			
CET0085	A	/	/	/	/	LM I Anglais	/	Arts	/	/	/	/			
CET0086	A	/	/	/	/	LM I Anglais	/	Éducation physique	/	/	/				
CET0087	A	/	/	/	/	LM I Néerlandais	/	Sciences sociales et éducatives	/	/	/				
CET0088	A	/	/	/	/	LM I Anglais	/	Éducation physique	/	/	/				
CET0089	A	oui	/	/	oui	LM I Anglais	/	Sport-Études	oui	oui	oui				
CET0090	A	/	/	/	oui	LM I Anglais	/	Sciences sociales et éducatives	oui	oui	oui				
CET0091	A	/	/	/	/	LM I Anglais	/	Sciences sociales et éducatives	oui	oui	oui				
CET0092	A	oui	/	/	/	LM I Anglais	/	Sciences agronomiques	oui	oui	oui	oui			
CET0093	A	/	/	/	/	LM I Néerlandais	/	Sciences appliquées	/	/	/				
CET0094	R					LM I Anglais		Sciences sociales et éducatives							
CET0095	A	/	/	/	/	LM I Allemand	/	Sciences économiques	/	/	/	/			
CET0096	A	/	/	/	/	LM I Néerlandais	/	Éducation physique	/	/	/				
CET0097	A	/	/	/	/	LM I Anglais	/	Sciences appliquées	/	/	/				
CET0098	A	/	/	/	/	LM I Néerlandais	/	Sciences économiques	/	/	/	/			
CET0099	A	/	/	/	/	LM I Néerlandais	/	Éducation physique	oui	oui	oui				
CET0100	A	/	/	/	/	LM I Néerlandais	/	Hum.art.: musique	oui						
CET0101	A	/	/	/	/	LM I Anglais	/	Education physique	/	/	/				
CET0102	A	/	/	/	oui	LM I Anglais	oui	Sciences sociales et éducatives	oui	oui	oui				
CET0103	A	/	/	/	oui	LM I Anglais	oui	Sciences sociales et éducatives	/	/	/				
CET0104	A	oui	/	/	oui	LM I Anglais	/	Sciences sociales et éducatives	oui	oui	oui				
CET0105	A	/	/	/	/	LM I Anglais	oui	Arts	oui	oui	oui	/			
CET0106	A	/	/	/	/	LM I Anglais	/	Audiovisuel	/	/	/	/	/	/	/
CET0108	A	/	/	/	/	LM I Anglais	/	Arts	/	/	/	/			
CET0109	A	/	/	/	/	LM I Anglais	/	Éducation physique	/	/	/				
CET0110	A	/	/	/	/	LM I Anglais	/	Arts	/	/	/	/			
CET0111	A	/	/	/	/	LM I Anglais	/	Arts	/	/	/	/			
CET0112	A	/	/	/	/	LM I Anglais	oui	Sport-Études	/	/	/				
CET0115	A	/	/	/	/	LM I Anglais	/	Informatique	/	/	/	/	/		
CET0116	A	/	/	/	/	LM I Anglais	/	Sciences sociales et éducatives	/	/	/				

Règles de délibération [article 19 du décret 27-10-2016]

1. Obtient le CESS le candidat ayant obtenu au moins 50% dans chacune des matières.
2. Est ajourné,
 - 2.1. le candidat qui n'a pas participé à l'ensemble des épreuves d'un cycle d'examens.
 - 2.2. le candidat qui, ayant présenté l'ensemble des épreuves d'un cycle d'examens :
 - a obtenu moins de 50 % du total des points attribués à l'ensemble des matières, chacun des cours de l'option de base groupée étant considéré comme une matière ;
 - a obtenu moins de 40 % dans une ou plusieurs matières.
3. Fait l'objet d'une décision prise en délibération, le candidat qui, ayant obtenu au moins 50% du total des points attribués à l'ensemble des matières, a obtenu entre 40 % et 50 % dans une ou plusieurs matières.
4. Obtient une dispense le candidat ajourné pour toutes les matières dans lesquelles il a obtenu au moins 50% des points, lorsqu'il s'inscrit lors d'un autre cycle, **pour le même titre** et dans la **même orientation d'études**.

Relevés de notes et certificats

Un relevé de notes sera envoyé par courrier postal à tous les candidats dans le courant du mois de juin. Une attestation de réussite sera jointe à ce relevé de notes pour les candidats ayant obtenu le CESS.

Le titre officiel sera envoyé par courrier postal à une date ultérieure.

Si vous constatez des anomalies dans vos résultats, veuillez nous en informer en nous envoyant un email à l'adresse : jurys@cfwb.be

Si vous souhaitez vous réinscrire pour le cycle 2018-2019/1, veuillez compléter le formulaire d'inscription sur base du présent document

Consultations des copies des épreuves

1. Consultation simple des copies

Une **consultation simple** des copies des épreuves écrites pour les matières où il a obtenu **moins de 50%** des points est organisée **pour le candidat ajourné** (ou son représentant s'il est mineur) **les 20-21-22 juin 2018**, uniquement sur rendez-vous pris **au plus tard le mardi 19 juin 2018 à 12h exclusivement** à l'adresse email : jurysconsultations@cfwb.be.

Aucune demande de consultation introduite via un autre canal ne sera traitée ni prise en considération.

L'heure du rendez-vous sera communiquée par retour d'email.

Votre demande doit contenir :

- Numéro de matricule
- Nom et Prénom du candidat (et de son représentant légal s'il est mineur)
- N° de téléphone
- Vos choix de matières à consulter (uniquement en cas d'ajournement pour les matières à moins de 50%)
- Vos préférences parmi les dates proposées

2. Consultation des copies avec guidance pédagogique

Une **consultation pédagogique** pour les cours de la formation commune sera organisée le **lundi 2 et mardi 3 juillet 2018** uniquement sur rendez-vous pris **au plus tard le mercredi 27 juin 2018 à 12h exclusivement** à l'adresse email : jurysconsultations@cfwb.be.

 Cette consultation ne sera accessible qu'aux candidats qui se sont présentés à une consultation simple.

Aucune demande de consultation introduite via un autre canal ne sera traitée ni prise en considération.

L'heure du rendez-vous sera communiquée par retour d'email.

Votre demande doit contenir :

- La date à laquelle vous vous êtes présenté à la consultation simple
- Numéro de matricule
- Nom et Prénom du candidat (et de son représentant légal s'il est mineur)
- N° de téléphone
- Vos choix de matières à consulter (uniquement en cas d'ajournement pour les matières à moins de 50%)
- Vos préférences parmi les dates proposées

Pour les matières relatives à l'option de base groupée, des consultations pédagogiques seront organisées à la demande et selon les disponibilités des examinateurs.

Dans tous les cas, merci d'indiquer clairement dans votre demande le type de consultation souhaité (simple ou pédagogique), les matières et vos préférences parmi les dates proposées.

**Mode d'introduction, d'instruction et de résolution des plaintes des candidats relatives
à des irrégularités dans le déroulement des examens [article 21 du décret 27-10-16]**

Toute plainte relative à une quelconque irrégularité dans le déroulement des examens est adressée sous pli recommandé à l'adresse suivante :

**Direction des Jurys de l'enseignement secondaire
Rue Adolphe Lavallée 1
1080 Bruxelles**

au plus tard dans les 5 jours qui suivent la publication des résultats de l'épreuve. L'introduction de la plainte peut également être faite par courriel (jurys@cfwb.be) ou par la remise d'un écrit à la Direction des jurys de l'enseignement secondaire. La signature apposée par un des agents de ce service sur le double de cet écrit ne vaut que comme accusé de réception de l'introduction de la plainte.

Dans les 14 jours ouvrables suivant la réception de la plainte, l'instance de recours statue par décision formellement motivée et notifiée au(x) plaignant(s) par pli recommandé ou par voie électronique.

Cette instance de recours est habilitée uniquement à constater des irrégularités éventuelles dans le déroulement des examens et sa décision ne se substitue pas à celle du Jury. Si l'irrégularité est retenue par l'instance de recours, le jury prendra une nouvelle décision en tenant compte de cette irrégularité dans la délibération.

Les résultats sont publiés sur le site internet le lundi 18 juin 2018.

En conséquence, le délai maximal pour introduire une plainte est fixé au samedi 23 juin 2018.

Si vous souhaitez vous réinscrire pour le cycle 2018-2019/1, veuillez compléter le formulaire d'inscription sur base du présent document